

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 85%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)	Jury par défaut	Autres candidats	14	63	31	31	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	30	29	29	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	30	12	12	7	87,5 %
			Masculin	33	19	19	1	12,5 %
			Total	63	31	31	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	18	18	18	5	55,6 %
			Masculin	12	11	11	4	44,4 %
			Total	30	29	29	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	5	5	5	1	100 %
				AB	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	11	11	11	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	9	9	3	75 %
				AB	6	6	6	1	25 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	16	16	16	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	32	4	4	3	100 %
				AB	4	0	0	0	0 %
				Total	36	4	4	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	12	11	11	6	66,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	9	9	9	3	33,3 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	30	29	29	9	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	21	21	21	2	25 %
			En réorientation	4	4	4	2	25 %
			Non scolarisés	15	2	2	1	12,5 %
			Scolarité étrangère	23	4	4	3	37,5 %
			Total	63	31	31	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	29	29	29	9	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	30	29	29	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Nature - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (10512)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Bulletins et fiche avenir	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	étude des acquis	savoir faire dans les bulletins et en lien avec autres compétences	Important
Savoir-être	implication	bulletins, fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	expériences professionnelles et personnelles dans la vente et /ou dans le domaine alimentaire	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'ensemble des dossiers font l'objet d'un classement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Examen de tous les dossiers et classement selon les critères développés ci-après

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Tous les établissements ne sont pas objectifs dans la construction de l'avis pour leurs candidats et certains ont tendance à et ne pas respecter les règles d'usage et positionner tous leurs élèves en satisfaisants ou très satisfaisants. Donc le conseil aux candidats pour être retenus est de réaliser un bon parcours scolaire et de valoriser d'autres éléments de leur parcours, comme la motivation, l'intérêt pour la filière, des compétences propres à valoriser. La lettre de motivation est un élément majeur de distinction dans le classement des candidats.

Signature :

Patricia DARJO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Nature